

À L'UNION, PLUS JAMAIS SEUL !



L'UNION
Ville Amie des Aînés depuis 08-2015

L'Union (31)

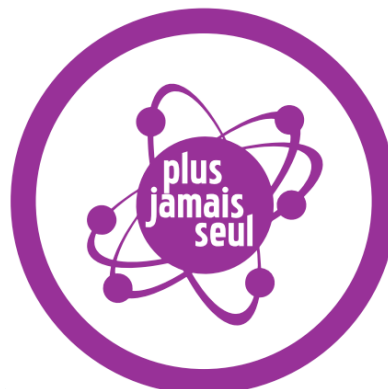
Fiche publiée le 08/04/2016

OBJECTIFS

Rompres l'isolement des âgés. Créer, recréer ou maintenir des liens sociaux malgré les difficultés liées au vieillissement.

PRATIQUE

Concrétiser le projet par une délibération du Conseil Municipal. Identifier les bénéficiaires de l'action. Rechercher des bénévoles. Réunir les bénévoles pour l'organisation des visites à domicile. Présenter les bénévoles aux bénéficiaires. Établir un planning des visites.



UNE ACTION CONCRÈTE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Le projet « Plus jamais seul » s'inscrit dans la démarche de L'union, Ville Amie des Aînés. Les actions menées dans ce cadre sont complémentaires et visent notamment à favoriser un vieillissement actif.

« Plus jamais seul » s'attache plus particulièrement à rompre l'isolement et à (re-)créer du lien social. Ce projet est particulièrement adapté au territoire sur lequel il est déployé puisque la commune de L'Union compte non moins de 800 personnes âgées de plus de 60 ans vivant seules à leur domicile.

Dans le cadre de ce projet, des bénévoles rendent visite à des personnes âgées en situation d'isolement qui en font la demande. L'association « Les Petits Frères des Pauvres » s'est associée en présentant son action mais également en faisant profiter la collectivité de son expérience en matière de recours au bénévolat. L'association « La main tendue » s'est également associée naturellement à cette action puisqu'elle-même propose des visites à domicile avec l'aide de deux bénévoles qui se rendent deux fois par semaine chez une personne âgée.

La partie la plus complexe dans la mise en œuvre de ce projet est le repérage des personnes en situation d'isolement qui seraient susceptibles de bénéficier de ce service ainsi que le recrutement de bénévoles. Afin de communiquer sur ce projet, des flyers ont été distribués et l'information a été diffusée par différents biais tels que le bulletin municipal ou encore le site de la mairie.

La Ville de L'Union continue à multiplier les contacts afin de développer son réseau bénévole et de pouvoir faire bénéficier de cette action un plus grand nombre de personnes. **Les services d'aide à domicile et les**

médecins ont été informés de la mise en place de ce service pour qu'à leur tour, ils en informent des personnes fragilisées qui pourraient en bénéficier. Un numéro vert pour « vaincre l'isolement » a également été mis en place.

UNE RENCONTRE, DES ÉCHANGES

Les visites à domicile se font toujours sur rendez-vous et à la demande des bénéficiaires. Ce sont donc eux qui fixent à la fois les jours d'intervention et la fréquence des visites. Pour que le projet fonctionne, un planning d'intervention est géré par un agent du Centre Communal d'Action Sociale. Cet agent est par ailleurs en lien direct avec les bénéficiaires et les bénévoles pour faire un point régulier sur ces visites.

Il appartient également à la personne visitée de déterminer les activités pratiquées : jeux, lecture, discussion, échanges, sorties... Cette action est par ailleurs l'occasion de faire connaître les autres projets mis en œuvre par la mairie en faveur des aînés (« seniors en vacances », les ateliers mémoire, le portage de repas à domicile, le sport pour les seniors...) et éventuellement d'inciter les habitants à y participer. Une convention lie les bénévoles et la commune. Dans celle-ci, il est indiqué que les bénévoles sont tenus de faire part des difficultés rencontrées dans le cadre des visites à domicile mais aussi de faire des suggestions pour l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de ces visites.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme L'Union, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com